

DEPARTEMENT DE LA
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du Jeudi 24 mai 2018

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	20	25
		Dont procurations
		05
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
25	00	00

L'an deux mille dix-huit et le **vingt-quatre mai**, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Christine ALIKER, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphael BORDELAIS, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Patrice CHARLEBOIS, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Absents excusés : MM Marie GARON, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

Procurations : MM Félix CATHERINE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Marie-Victor PAIGERAC, ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Fred DERNE, Patrice CHARLEBOIS, Nicole DUFEAL, Raphael BORDELAIS.

Absents : MM Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph BRAY, Victorien QUIMBERT, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB.

Date de la convocation
18/05/2018

Date d'affichage
18/05/2018

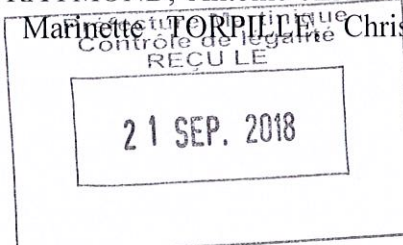
Objet de la Délibération

**ANIMATION
TERRITORIALE**

Manifestation
CHELCHÈ KA SONJÈ Edition 2018

Président de Séance :
Luc CLEMENTE

Secrétaire de Séance :
Yolène LARGEN-MARINE



MANIFESTATION CHELCHÈ KA SONJÈ - EDITION 2018

Le Conseil municipal ;

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux conseillers municipaux ;
- Considérant le choix de la ville de Schoelcher de célébrer, depuis plusieurs années, les deux dates symboliques de l'abolition de l'esclavage : **le 27 avril 1848 et le 22 mai 1848 ;**
- Considérant le programme et le budget prévisionnel afférents à l'opération « Chelchè ka sonjè - **27 avril - 22 mè** » édition 2018, présentés dans le rapport précité ;
- Considérant l'avis favorable du Bureau municipal en date du 14 mai 2018 ;

Après en avoir délibéré

DECIDE

-
- L'organisation de la manifestation « Chelchè ka sonjé - édition 2018 », du 27 avril au 22 mai, est approuvée ;
 - Le budget prévisionnel de cette manifestation est arrêté à un montant global de vingt-quatre mille quatre cent vingt-cinq euros (24 425€) ;
 - Monsieur le Maire est autorisé à solliciter des partenaires institutionnels (CTM-DAC) pour le financement de cette manifestation.
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 20 SEP. 2018

En Le Maire,

P/Le Maire empêché
et par délégation,
Le 2ème Adjoint

Marie GARON

